# Santé mentale des jeunes : lancement de la participation citoyenne



PARTICIPATION CITOYENNE PUBLIÉE LE 14/04/2025

Saisine liée : LA SANTÉ MENTALE ET BIEN ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

La santé mentale des jeunes se dégrade depuis 2020. Alors que le Gouvernement a fait de la santé mentale la Grande cause nationale de 2025, et alarmé par la situation, le CESE s'est saisi du sujet de la santé mentale des jeunes. Un dispositif de participation citoyenne inédit, avec des jeunes, a été mis en place.

D'après un sondage Ipsos de mars 2025, plus d'un adolescent sur quatre fait l'objet d'une suspicion d'un trouble anxieux généralisé (25%). En France, 45% des adolescents seraient potentiellement concernés par des troubles de l'anxiété, un chiffre en augmentation depuis 2021. En outre, 40% des adolescents seraient potentiellement concernés par des symptômes dépressifs plus ou moins sévères.

**La santé mentale ?** L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé mentale comme aussi importante que la santé physique. Précisément l'OMS affirme qu'il n'y a « pas de santé sans la santé mentale ». La santé mentale fait partie intégrante du bien-être général et en est une composante essentielle. Elle est déterminée par un ensemble complexe de pressions et de vulnérabilités d'ordre individuel, social et structurel. C'est un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté.

**Découvrir le livret "ressources pédagogiques" du CESE sur la santé mentale des jeunes**

# Un dispositif de participation citoyenne avec des jeunes

Pour nourrir ses réflexions, le CESE lance un dispositif de participation citoyenne avec des jeunes pour identifier leurs besoins réels dans une logique de diagnostic collectif. L'objectif est aussi de faire émerger des pistes de solutions. Il s'agira notamment de questionner les perceptions des adultes à l'aune des réalités exprimées par les jeunes, dans une approche transversale qui dépasse la dimension médicale.

Le CESE a noué un partenariat avec un collectif d'associations, la « Dynamique pour les droits de l'enfant », afin notamment de constituer le panel de jeunes et d'assurer la co-animation du dispositif.

**La Dynamique pour les Droits des enfants** est un ensemble d'ONG, associations et collectifs (dont l'UNICEF France, SOS Villages d'enfants et l'ANACEJ), mobilisés pour porter, en direction des décideurs publics, un plaidoyer pour une meilleure effectivité des droits de l'enfant en France et à l'international.

Ce sont 20 jeunes âgés de 12 à 18 ans, venant de tous les types de territoires (urbain, péri-urbain, rural) qui se réuniront pour deux séquences de travail au Conseil économique social et environnemental.

?Les 14, 15, 16 et 17 avril 2025 ;

?Les 22 et 23 mai 2025.

## En savoir plus sur la participation des enfants et des jeunes

© - copyright CESE - Novembre 2026